

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DU LOISIR ET DU SPORT

CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2012-2013

Québec 

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,
DU LOISIR ET DU SPORT

CAHIER EXPLICATIF
DES CRÉDITS
2012-2013

Québec 

NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce document d'information est principalement destiné aux membres des commissions parlementaires responsables de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2012-2013.

Deux parties distinctes composent ce document. La première contient des renseignements généraux et des données financières et statistiques tandis que la deuxième comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2011-2012 et 2012-2013.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2012-2013
TABLE DES MATIÈRES

NOTE PRÉLIMINAIRE

PARTIE I - RENSEIGNEMENT GÉNÉRAUX

1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT	3
1.1 La mission du Ministère	3
1.2 Les réseaux d'enseignement.....	4
1.3 L'effectif du Ministère	5
1.4 La structure des programmes.....	5
1.5 La structure administrative	7
1.5.1 - Structure des programmes 2012-2013.....	9
1.5.2 - Budgets comparatifs 2011-2012 et 2012-2013.....	11
1.5.3 - Organigramme	13
2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2012-2013	15

PARTIE II - BUDGETS COMPARATIFS 2011-2012 ET 2012-2013

PROGRAMME 01 - Administration et consultation.....	21
Éléments 01 à 09 – Explications	23
PROGRAMME 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations.....	27
Élément 01 – Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	28
Élément 02 – Institut national des mines	29
PROGRAMME 03 - Aide financière aux études.....	31
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts	33
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques.....	36
Élément 03 - Autres bourses.....	37

PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....	39
Élément 01 - Commissions scolaires.....	43
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier	44
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires.....	45
Élément 04 - Enseignement privé	46
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation	47
Élément 06 - Aide au transport scolaire.....	48
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.....	49
PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....	51
Élément 01 - Cégeps.....	55
Élément 02 - Universités.....	56
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	57
Élément 04 - Service de la dette des cégeps	58
Élément 05 - Service de la dette des universités.....	59
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation	60
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations.....	61
PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....	63
Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole.....	66
Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche	67
PROGRAMME 07 - Régimes de retraite.....	71

PARTIE I
RENSEIGNEMENTS
GÉNÉRAUX

1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

1.1 La mission du Ministère

De par sa loi constitutive, les fonctions du Ministère s'exercent dans les domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial ainsi que de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, auxquels s'ajoutent les domaines du loisir et du sport, en vue notamment :

- de promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

Dans le domaine de l'éducation, le Ministère remplit sa mission sur la base d'un partage de responsabilités avec les divers réseaux de l'enseignement, lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, le Ministère est en relation directe avec les étudiantes, les étudiants et les élèves.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Sa responsabilité consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport dans un cadre sain et sécuritaire et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise.

Le Ministère assume le rôle et les responsabilités qui lui sont conférés par les lois en exerçant six grandes fonctions, qui définissent ses différents leviers d'intervention :

- orienter et planifier les services éducatifs offerts sur le territoire en vue de répondre aux besoins de la population québécoise;
- informer la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés;
- sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives;
- contribuer à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et soutenir ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;

- gérer les ressources allouées par l'Assemblée nationale et assurer leur répartition;
- conseiller le législateur et les responsables politiques.

1.2 Les réseaux d'enseignement¹

L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques dont 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones, soit la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2009-2010, les commissions scolaires dirigeaient 2 347 écoles publiques. De ce nombre, 1 730 établissements offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 426 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 191 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 192 centres de formation professionnelle et 187 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées comptait, en 2009-2010, 363 installations. De ce nombre, 232 étaient agréés aux fins de subventions et 131 étaient titulaires d'un permis sans agrément.

L'enseignement collégial

En 2009-2010, on comptait au Québec 111 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48² cégeps, de 52 établissements privés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 11 établissements du réseau gouvernemental (7 conservatoires de musique, 2 instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

¹ Source : DRSI, Toutes les données de la section 1.2 sont provisoires; elles reflètent l'information disponible en janvier 2012.

² Il y a 48 établissements collégiaux publics dont 2 comprennent aussi des campus ou des cégeps qui sont pris en compte. Il s'agit du Champlain Regional College (Campus Lennoxville, Campus Saint-Lambert-Longueuil, Campus St-Lawrence) et du Collège régional de Lanaudière (Cégep de l'Assomption, Cégep de Terrebonne et Cégep de Joliette).

L'enseignement universitaire

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

La population scolaire

En 2009-2010, la population scolaire comptait 1 014 233 jeunes à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle. De plus, en 2009-2010 on comptait 308 296 adultes, incluant ceux qui étaient inscrits à la formation professionnelle. Dans le réseau collégial on dénombrait 213 821 personnes inscrites. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire (180 436) qu'à l'éducation des adultes (33 385), dans les réseaux public et privé. Enfin, 272 011 personnes fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme de prêts et bourses. Les données pour l'année d'attribution 2009-2010 indiquent que 141 997 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 49 942 ont reçu un prêt seulement, 90 325 ont reçu un prêt et une bourse et 1 730 ont eu droit à une bourse seulement.

1.3 L'effectif du Ministère

Au 1^{er} avril 2012, l'effectif autorisé total du portefeuille ministériel s'établit à 1 263 ETC par rapport à l'effectif autorisé total au comparatif 2011-2012 de 1 295. Cette baisse est due à l'abolition de 32 postes selon les retraites 2011-2012. Ce total inclut 52 effectifs pour les trois organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation que sont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

1.4 La structure des programmes

Le Ministère exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

Le programme 01 – Administration et consultation vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

Le programme 02 – Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.

Le programme 03 – Aide financière aux études vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

Le programme 05 – Enseignement supérieur vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

Le programme 06 – Développement du loisir et du sport vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

Le programme 07 – Régimes de retraite regroupe le régime de retraite des enseignants (RRE), le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et le régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) applicables au personnel des réseaux.

Le tableau 1.5.1 présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2012-2013.

1.5 La structure administrative

1.5.1 - Structure des programmes 2012-2013

1.5.2 - Budgets comparatifs 2011-2012 et 2012-2013

1.5.3 - Organigramme

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

STRUCTURE DES PROGRAMMES 2012-2013

**BUDGET DE DÉPENSES 2012-2013
(000 \$)**

PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION	187 003,4	1,2 %
<p>Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Direction Élément 02 - Information, communication et administration Élément 03 - Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire Élément 04 - Administration de l'enseignement supérieur Élément 05 - Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue Élément 06 - Conseil supérieur de l'éducation Élément 07 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial Élément 08 - Administration du loisir et du sport Élément 09 - Administration de l'aide financière aux études 		
PROGRAMME 02 - ORGANISMES DÉDIÉS À DES PROGRAMMES DE FORMATIONS SPÉCIALISÉS	26 020,0	0,2 %
<p>Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec Élément 02 - Institut national des mines 		
PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES	568 675,3	3,6 %
<p>Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques Élément 03 - Autres bourses 		
PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	9 002 451,4	56,3 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Élément 01 - Commissions scolaires Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires Élément 04 - Enseignement privé Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation Élément 06 - Aide au transport scolaire Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations 		

PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	5 118 350,5	32,0 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles, aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.</p> <p>Élément 01 - Cégeps Élément 02 - Universités Élément 03 - Enseignement privé au collégial Élément 04 - Service de la dette des cégeps Élément 05 - Service de la dette des universités Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations</p>		
PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT	63 745,3	0,4 %
<p>Ce programme vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.</p> <p>Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche</p>		
PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE	1 009 283,0	6,3 %
<p>Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.</p> <p>Élément 01 - Régime de retraite des enseignants Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement</p>		
TOTAL MINISTÈRE :	15 975 528,9	100%

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

1.5.2

Budgets comparatifs 2011-2012 et 2012-2013
(000 \$)

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration et consultation	186 373,7	187 003,4	629,7	0,3
02- Formation en tourisme et hôtellerie	25 203,7	26 020,0	816,3	3,2
03- Aide financière aux études	515 944,9	568 675,3	52 730,4	10,2
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	8 787 372,2	9 002 451,4	215 079,2	2,4
05- Enseignement supérieur	4 952 823,9	5 118 350,4	165 526,5	3,3
06- Développement du loisir et du sport	63 745,3	63 745,3	-	-
07- Régimes de retraite	1 009 283,1	1 009 283,1	-	-
Total - Ministère	<u>15 540 746,8</u>	<u>15 975 528,9</u>	<u>434 782,1</u>	<u>2,8</u>
<u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Immobilisations	16 501,0	7 521,9	(8 979,1)	(54,4)
- Prêts, placements et avances	138 600,0	395 844,3	257 244,3	185,6
TOTAL:	<u>155 101,0</u>	<u>403 366,2</u>	<u>248 265,2</u>	<u>160,1</u>

2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2011-2012

BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalise 15 975,5 M\$ en 2012-2013, soit une augmentation nette de 434,8 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2011-2012 (1.5.2).

Le budget se répartit entre sept programmes dont le programme 01 – Administration et consultation pour 187,0 M\$ (1,2 %), le programme 02 – Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés pour 26,0 M\$ (0,2 %) et le programme 03 – Aide financière aux études pour 568,7 M\$ (3,6 %).

Le secteur de l'enseignement, qui regroupe le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire et le programme 05 – Enseignement supérieur, représente 88,3 % du budget. Pour chacun de ces programmes, le budget de dépenses est respectivement de 9 002,4 M\$ (56,3 %) et 5 118,4 M\$ (32,0 %).

Le budget affecté au programme 06 – Développement du loisir et du sport est de 63,7 M\$ (0,4 %).

Enfin, le budget du programme 07 – Régimes de retraite est de 1 009,3 M\$ (6,3 %).

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est composé à 98,8 % de dépenses de transfert, réparti entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Les établissements d'enseignement	15 048,4
▪ Les personnes	567,7
▪ Les établissements de santé et de services sociaux	2,6
▪ Les entreprises et organismes d'État	25,0
▪ Les organismes à but non lucratif	126,8
TOTAL :	15 770,5

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

Le budget d'investissements du Ministère totalise 403,4 M\$ en 2012-2013, soit une augmentation nette de 248,3 M\$ par rapport au budget d'investissements de 2011-2012.

PARTIE II

BUDGETS COMPARATIFS

2011-2012 ET 2012-2013

PROGRAMME 01

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013**

(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation**DESCRIPTION**

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	18 304,5	17 725,1	(579,4)	(3,2)
02- Information, communication et administration	80 813,0	81 819,1	1 006,1	1,2
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	36 016,0	38 347,2	2 331,2	6,5
04- Administration de l'enseignement supérieur	10 902,4	10 677,9	(224,5)	(2,1)
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 878,2	8 455,9	(422,3)	(4,8)
06- Conseil supérieur de l'éducation	2 754,0	2 742,8	(11,2)	(0,4)
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 480,5	2 476,5	(4,0)	(0,2)
08- Administration du loisir et du sport	5 180,5	5 087,0	(93,5)	(1,8)
09- Administration de l'aide financière aux études	21 044,6	19 671,9	(1 372,7)	(6,5)
	<u>186 373,7</u>	<u>187 003,4</u>	<u>629,7</u>	<u>0,3</u>
<u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Immobilisations	16 501,0	7 521,9	(8 979,1)	
TOTAL:	<u>16 501,0</u>	<u>7 521,9</u>	<u>(8 979,1)</u>	<u>(54,4)</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

Divers ajustements relatifs au fonctionnement

- Plan de réduction et de contrôle des dépenses (2 %)	(920,4)
- Loyer SIQ	450,1
- Autre ajustement	1 100,0

TOTAL

629,7

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 01 - Administration et consultation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	102 017,4	102 017,4	-	-
Fonctionnement	76 428,4	77 058,1	629,7	0,8
Transfert	7 927,9	7 927,9	-	-
Total du programme 01	186 373,7	187 003,4	629,7	0,3

POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES VARIATIONS S'EXPLIQUENT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Divers ajust. - rém.</u>	<u>Divers ajust. - fonct.</u>	<u>Divers ajust. - trans</u>	<u>TOTAL</u>
01- Direction	(535,5)	(43,9)	-	(579,4)
02- Information, communication et administration	2 052,5	(1 046,4)	-	1 006,1
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	334,7	1 996,5	-	2 331,2
04- Administration de l'enseignement supérieur	(176,3)	(48,2)	-	(224,5)
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	(377,7)	(44,6)	-	(422,3)
06- Conseil supérieur de l'éducation	-	(11,2)	-	(11,2)
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	-	(4,0)	-	(4,0)
08- Administration du loisir et du sport	(62,0)	(31,5)	-	(93,5)
09- Administration de l'aide financière aux études	(1 235,7)	(137,0)	-	(1 372,7)
Total au programme 01	0,0	629,7	-	629,7

PROGRAMME 02

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés

DESCRIPTION

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. De plus, il soutient la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines. Il a également pour objectif de réaliser des activités de coordination des différents acteurs du secteur minier, d'estimer les besoins de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation et d'accroître la diversification de l'offre de formation dans le secteur des mines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	24 203,7	25 020,0	816,3	3,4
02- Institut national des mines	1 000,0	1 000,0	-	-
Total du programme 02	<u><u>25 203,7</u></u>	<u><u>26 020,0</u></u>	<u><u>816,3</u></u>	3,2

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés

Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	24 203,7	25 020,0	816,3	3,4
Total de l'élément 01	<u>24 203,7</u>	<u>25 020,0</u>	<u>816,3</u>	3,4

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	385,5
- Avancement d'échelons des employés	100,0
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(19,2)
- Entente de partenariat avec le Cégep Montmorency	350,0
	<u>816,3</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
 (000 \$)

Programme 02 - Organismes dédiés à des programmes de formations spécialisés
 Élément 02 - Institut national des mines

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 000,0	1 000,0	-	-
Total de l'élément 01	<u>1 000,0</u>	<u>1 000,0</u>	<u>-</u>	-

PROGRAMME 03

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

DESCRIPTION

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Bourses consécutives aux prêts	444 398,7	493 143,2	48 744,5	11,0
02- Intérêts et remboursements aux banques	59 315,7	61 745,8	2 430,1	4,1
03- Autres bourses	12 230,5	13 786,3	1 555,8	12,7
Total du programme 03	<u>515 944,9</u>	<u>568 675,3</u>	<u>52 730,4</u>	10,2
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements et avances	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	<u>-</u>	-
	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	<u>-</u>	-

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études

EXPLICATION DE LA VARIATION **(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants:

- Indexation des dépenses admises	18 521,5
- Variation de la clientèle	10 697,2
- Ajustement découlant de la hausse des droits de scolarité	19 525,8
- Variation du volume des prêts découlant de la hausse des droits de scolarité	800,0
- Augmentation des taux d'intérêts	1 630,1
- Croissance des coûts du Programme d'allocation pour les besoins particuliers	1 555,8
TOTAL	<u><u>52 730,4</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	444 398,7	493 143,2	48 744,5	11,0
Total de l'élément 01	<u>444 398,7</u>	<u>493 143,2</u>	<u>48 744,5</u>	11,0

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Ajustement découlant de la hausse des droits de scolarité	19 525,8
- Indexation des dépenses admises	18 521,5
- Variation de la clientèle	10 697,2
	<u>48 744,5</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	53 315,7	55 745,8	2 430,1	4,6
Provision pour créances douteuses et garanties	6 000,0	6 000,0	-	-
Total de l'élément 02	<u>59 315,7</u>	<u>61 745,8</u>	<u>2 430,1</u>	4,1

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	-	-
	<u>138 600,0</u>	<u>138 600,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Augmentation des taux d'intérêts	1 630,1
- Variation du volume des prêts découlant de la hausse des droits de scolarité	800,0
	<u>2 430,1</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
 (000 \$)

Programme 03 - Aide financière aux études
Élément 03 - Autres bourses

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	12 230,5	13 786,3	1 555,8	12,7
Total de l'élément 03	<u>12 230,5</u>	<u>13 786,3</u>	<u>1 555,8</u>	12,7

Les autres bourses comprennent :

- Bourses aux permanentes et aux permanents élus d'associations étudiantes nationales;
- Programme études-travail;
- Programme d'allocation pour des besoins particuliers pour les étudiantes ou étudiants atteints d'une déficience fonctionnelle majeure.

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Croissance des coûts du Programme d'allocation pour les besoins particuliers	1 555,8
	<u>1 555,8</u>

PROGRAMME 04

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	6 982 075,5	7 126 306,3	144 230,8	2,1
02- Commissions scolaires à statut particulier	266 795,5	268 277,4	1 481,9	0,6
03- Service de la dette des commissions scolaires	651 180,2	699 558,6	48 378,4	7,4
04- Enseignement privé	472 632,0	478 539,1	5 907,1	1,2
05- Soutien à des partenaires en éducation	48 639,6	50 739,6	2 100,0	4,3
06- Aide au transport scolaire	308 991,5	321 972,5	12 981,0	4,2
07- Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation des immobilisations	57 057,9	57 057,9	-	-
Total du programme 04	<u><u>8 787 372,2</u></u>	<u><u>9 002 451,4</u></u>	<u><u>215 079,2</u></u>	<u><u>2,4</u></u>

BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances	-	247 716,1	247 716,1	-
	-	<u><u>247 716,1</u></u>	<u><u>247 716,1</u></u>	-

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et coûts relatifs à la rémunération	121 716,0
- Équité salariale et autres coûts des conventions collectives	24 643,7
- Variation et alourdissement de l'effectif scolaire	36 672,0
- Croissance de la taxe scolaire 2012-2013	(22 500,0)
- Contribution des commissions scolaires	(100 000,0)
- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	48 378,4
- Engagements des années antérieures	94 620,9
- Autres facteurs de croissances (annualisation de l'année scolaire antérieure, corrections des crédits,...)	16 180,4
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(4 632,2)

TOTAL : 215 079,2

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 01 - Commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	6 982 075,5	7 126 306,3	144 230,8	2,1
Total de l'élément 01	<u><u>6 982 075,5</u></u>	<u><u>7 126 306,3</u></u>	<u><u>144 230,8</u></u>	<u><u>2,1</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et coûts relatifs à la rémunération	113 946,8
- Équité salariale et autres coûts des conventions collectives	24 643,7
- Croissance de la taxe scolaire	(22 500,0)
- Engagements des années antérieures	89 971,2
- Contribution des commissions scolaires	(100 000,0)
- Variation et alourdissement de l'effectif scolaire	38 552,9
- Autres facteurs de croissances (annualisation de l'année scolaire antérieure, corrections des crédits,...)	3 912,8
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(4 296,6)

TOTAL : 144 230,8

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	266 795,5	268 277,4	1 481,9	0,6
Total de l'élément 02	<u>266 795,5</u>	<u>268 277,4</u>	<u>1 481,9</u>	0,6

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et coûts relatifs à la rémunération	1 750,8
- Engagements des années antérieures	202,5
- Variation de l'effectif scolaire	223,4
- Autres facteurs de croissances (annualisation de l'année scolaire antérieure, corrections des crédits, mandat de négociation Kativik, indexation des dépenses non salariales, ...)	(694,8)
	<u>1 481,9</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	651 180,2	699 558,6	48 378,4	7,4
Total de l'élément 03	<u>651 180,2</u>	<u>699 558,6</u>	<u>48 378,4</u>	7,4

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	48 378,4
	<u>48 378,4</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 04 - Enseignement privé

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	472 632,0	478 539,1	5 907,1	1,2
Total de l'élément 04	<u><u>472 632,0</u></u>	<u><u>478 539,1</u></u>	<u><u>5 907,1</u></u>	1,2

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et coûts relatifs à la rémunération	6 018,4
- Engagements des années antérieures	2 347,2
- Variation et alourdissement de l'effectif scolaire	(2 104,3)
- Autres facteurs de croissances (annualisation de l'année scolaire antérieure)	(18,6)
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(335,6)
	<u><u>5 907,1</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	48 639,6	50 739,6	2 100,0	4,3
Total de l'élément 05	<u><u>48 639,6</u></u>	<u><u>50 739,6</u></u>	<u><u>2 100,0</u></u>	<u><u>4,3</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Engagements des années antérieures (Sedna, Allô prof et Centre d'éducation pour adultes autochtones)	2 100,0
	<u><u>2 100,0</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 06 - Aide au transport scolaire

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	308 991,5	321 972,5	12 981,0	4,2
Total de l'élément 06	<u>308 991,5</u>	<u>321 972,5</u>	<u>12 981,0</u>	4,2

EXPLICATION DE LA VARIATION

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	8 759,3
- Annualisation de l'année scolaire antérieure	4 221,7
	<u>12 981,0</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire
Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du Trésor,
tout crédit requis pour l'harmonisation de la méthode de comptabilisation
des immobilisations

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	57 057,90	57 057,9	-	-
Total de l'élément 07	<u><u>57 057,90</u></u>	<u><u>57 057,9</u></u>	<u><u>-</u></u>	-
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements et avances	-	247 716,1	247 716,1	-
	<u><u>-</u></u>	<u><u>247 716,1</u></u>	<u><u>247 716,1</u></u>	-

PROGRAMME 05

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des réseaux collégial et universitaire les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 625 814,1	1 712 353,5	86 539,4	5,3
02- Universités	2 608 765,8	2 693 641,1	84 875,3	3,3
03- Enseignement privé au collégial	106 274,5	108 222,1	1 947,6	1,8
04- Service de la dette des cégeps	216 930,2	214 786,3	(2 143,9)	(1,0)
05- Service de la dette des universités	348 128,8	342 436,9	(5 691,9)	(1,6)
06- Soutien à des partenaires en éducation	6 685,5	6 685,5	-	-
07- Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations	40 225,1	40 225,1	-	-
Total du programme 05	<u><u>4 952 824,0</u></u>	<u><u>5 118 350,5</u></u>	<u><u>165 526,5</u></u>	3,3
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements et avances	<u> </u>	<u>9 528,2</u>	<u>9 528,2</u>	-
	<u> </u>	<u><u>9 528,2</u></u>	<u><u>9 528,2</u></u>	-

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	80 188,1
- Équité salariale et clauses normatives des ententes salariales	7 860,5
- Variation des clientèles	97 252,7
- Recomptages de la clientèle universitaire	7 106,2
- Services de la dette (Diminution du remboursement de capital et des intérêts)	(7 835,8)
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(1 990,1)
- Impact découlant de la hausse des droits de scolarité	(20 325,8)
- Engagements des années antérieures	6 987,5
- Autres facteurs de croissance (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies, ...)	(3 716,8)

TOTAL : 165 526,5

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
 Élément 01 - Cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	1 625 814,1	1 712 353,5	86 539,4	5,3
Total de l'élément 01	<u>1 625 814,1</u>	<u>1 712 353,5</u>	<u>86 539,4</u>	5,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	51 886,8
- Équité salariale et clauses normatives des ententes salariales	7 177,9
- Variation des clientèles	9 063,2
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(611,3)
- Engagements des années antérieures	1 987,5
- Autres facteurs de croissance (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies, ...)	17 035,3

86 539,4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013

(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

Élément 02 - Universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	2 608 765,8	2 673 641,1	64 875,3	2,5
Affectation à un fonds spécial	-	20 000,0	20 000,0	-
Total de l'élément 02	<u>2 608 765,8</u>	<u>2 693 641,1</u>	<u>84 875,3</u>	3,3

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	27 043,3
- Variation des clientèles	88 189,5
- Recomptages de la clientèle universitaire	7 106,2
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(1 349,7)
- Impact découlant de la hausse des droits de scolarité	(20 325,8)
- Engagements des années antérieures (Placements Universités)	5 000,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation du coût de l'année antérieure, variation des superficies, ...)	(20 788,2)
	<u>84 875,3</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 03 - Enseignement privé au collégial

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	106 274,5	108 222,1	1 947,6	1,8
Total de l'élément 03	<u>106 274,5</u>	<u>108 222,1</u>	<u>1 947,6</u>	1,8

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	1 258,0
- Équité salariale et clauses normatives des ententes salariales	682,6
- Plan de réduction et de contrôle des dépenses	(29,1)
- Autres facteurs de croissance (annualisation du coût de l'année antérieure)	36,1

1 947,6

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 04 - Service de la dette des cégeps

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	216 930,2	214 786,3	(2 143,9)	(1,0)
Total de l'élément 04	<u>216 930,2</u>	<u>214 786,3</u>	<u>(2 143,9)</u>	(1,0)

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Diminution du remboursement de capital et des intérêts	(2 143,9)
	<u>(2 143,9)</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 05 - Service de la dette des universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	348 128,8	342 436,9	(5 691,9)	(1,6)
Total de l'élément 05	<u><u>348 128,8</u></u>	<u><u>342 436,9</u></u>	<u><u>(5 691,9)</u></u>	(1,6)

EXPLICATION DE LA VARIATION (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Diminution du remboursement de capital et des intérêts	(5 691,9)
	<u><u>(5 691,9)</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	6 685,5	6 685,5	-	-
Total de l'élément 06	<u>6 685,5</u>	<u>6 685,5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 05 - Enseignement supérieur

Élément 07 - Provision pour pourvoir, avec l'approbation du Conseil du trésor, tout crédit requis pour l'harmonisation de la comptabilisation des immobilisations

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	40 225,1	40 225,1	-	-
Total de l'élément 07	<u><u>40 225,1</u></u>	<u><u>40 225,1</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>
 <u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u>				
- Prêts, placements et avances	-	9 528,2	9 528,2	-
	<u><u>-</u></u>	<u><u>9 528,2</u></u>	<u><u>9 528,2</u></u>	-

PROGRAMME 06

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport

DESCRIPTION

Ce programme vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Promotion du loisir et de l'action bénévole	36 635,6	36 594,9	(40,7)	(0,1)
02- Promotion du sport et de la sécurité et recherche	27 109,7	27 150,4	40,7	0,2
Total du programme 06	<u><u>63 745,3</u></u>	<u><u>63 745,3</u></u>	<u><u>-</u></u>	-

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Fin du paiement du service de la dette pour la Ville de Longueuil au regard de l'entente signée en 1985 concernant la mise en œuvre du parc national de l'Archipel	(40,7)
- Promotion du sport	40,7
	<u><u>-</u></u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport
Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	36 635,6	36 594,9	(40,7)	(0,1)
Total de l'élément 01	<u><u>36 635,6</u></u>	<u><u>36 594,9</u></u>	<u><u>(40,7)</u></u>	<u><u>(0,1)</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION

(000 \$)

- Fin du paiement du service de la dette pour la Ville de Longueuil au regard de l'entente signée en 1985 concernant la mise en œuvre du parc national de l'Archipel

(40,7)

(40,7)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport
Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-
Transfert	27 109,7	27 150,4	40,7	0,2
Total de l'élément 02	<u><u>27 109,7</u></u>	<u><u>27 150,4</u></u>	<u><u>40,7</u></u>	<u><u>0,2</u></u>

EXPLICATION DE LA VARIATION	(000 \$)
- Promotion du sport	40,7
	<u><u>40,7</u></u>

PROGRAMME 07

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT
ÉTUDE DES CRÉDITS 2012-2013
(000 \$)

Programme 07 - Régimes de retraite

DESCRIPTION

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2011-2012</u>	<u>Budget de dépenses 2012-2013</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	117 489,9	117 489,9	-	-
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	739 650,2	739 650,2	-	-
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	152 142,9	152 142,9	-	-
Total du programme 07	<u><u>1 009 283,0</u></u>	<u><u>1 009 283,0</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>-</u></u>

